

# TARIFS

des soins remboursables les plus courants  
pour les appareils auditifs de base\*

Nom: **GUILLEUX ROXANE**  
Numéro INAMI: **6-12250-51-700**  
Numéro BCE: BE 0418.975.266

Nom: **INAMI**  
Numéro INAMI: **BE 0418.975.266**

Nom: **INAMI**  
Numéro INAMI: **BE 0418.975.266**

DESCRIPTION DES SOINS	MONTANT TOTAL	INTERVENTION INAMI	TICKET MODÉRATEUR PATIENT
-----------------------	---------------	--------------------	---------------------------

**Appareils auditifs de base\* pour les deux oreilles,**  
incluant l'adaptation et le suivi par l'audicien pendant toute la période de renouvellement pour les bénéficiaires de 65 ans et plus.

Code nomenclature: 705574-appareillage stéréophonique

Standard	€ 1712.12	€ 1604.20	€ 107.92
BIM	€ 1712.12	€ 1604.20	€ 107.92

**Appareil auditif de base\* pour une oreille,**  
incluant l'adaptation et le suivi par l'audicien pendant toute la période de renouvellement pour les bénéficiaires de 65 ans et plus.

Code nomenclature: 705530-appareillage monophonique

Standard	€ 864.37	€ 810.45	€ 53.92
BIM	€ 864.37	€ 810.45	€ 53.92

**Appareils auditifs de base\* pour les deux oreilles,**  
incluant l'adaptation et le suivi par l'audicien pendant toute la période de renouvellement pour les bénéficiaires entre 18 et 65 ans.

Code nomenclature: 705552-appareillage stéréophonique

Standard	€ 1802.34	€ 1694.42	€ 107.92
BIM	€ 1802.34	€ 1694.42	€ 107.92

**Appareil auditif de base\* pour une oreille,**  
incluant l'adaptation et le suivi par l'audicien pendant toute la période de renouvellement pour les bénéficiaires entre 18 et 65 ans.

Code nomenclature: 705515-appareillage monophonique

Standard	€ 909.92	€ 856.00	€ 53.92
BIM	€ 909.92	€ 856.00	€ 53.92

**Appareils auditifs de base\* pour les deux oreilles,**  
incluant l'adaptation et le suivi par l'audicien pendant toute la période de renouvellement pour les bénéficiaires de moins de 18 ans.

Code nomenclature: 679195-appareillage stéréophonique

Standard	€ 2782.28	€ 2782.28	€ 0.00
BIM	€ 2782.28	€ 2782.28	€ 0.00

**Appareil auditif de base\* pour une oreille,**  
incluant l'adaptation et le suivi par l'audicien pendant toute la période de renouvellement pour les bénéficiaires de moins de 18 ans.

Code nomenclature: 679151-appareillage monophonique

Standard	€ 1404.65	€ 1404.65	€ 0.00
BIM	€ 1404.65	€ 1404.65	€ 0.00

**\*Appareil de base**  
Appareil auditif de niveau technologique de base pour lequel le ticket modérateur est facturé. L'audicien ne facture aucun supplément complémentaire pour cela.

**\*\*Conventionné**  
Un audicien conventionné respecte les tarifs standards de l'INAMI.

**Intervention INAMI**  
Partie du tarif que l'assurance obligatoire soins de santé prend en charge.

**Ticket modérateur**  
Partie maximale du tarif que vous prenez en charge, à côté des suppléments éventuels. Aussi appelé "intervention personnelle".

**Supplément**  
L'audicien peut facturer un supplément pour les appareils auditifs d'un niveau technologique supérieur à l'appareil auditif de base, les accessoires et services supplémentaires non déterminés par l'INAMI

**Montant total**  
Montant maximal que vous payez pour vos soins dans le cas d'appareils auditifs de base. Il se compose de l'intervention de l'INAMI, du ticket modérateur et des suppléments éventuels.

**€**  
\* Le montant total. Votre mutuelle vous rembourse ensuite le montant de l'intervention de l'INAMI.  
\* Uniquement le ticket modérateur et des suppléments éventuels (si le dispensateur applique le tiers payant).

**i**  
Ces tarifs s'appliquent uniquement aux personnes assurées auprès de l'assurance obligatoire soins de santé qui remplissent toutes les conditions de remboursement.

**Vous avez le droit d'obtenir toute information quant aux répercussions financières des soins.**

**AUDICIEN CONVENTIONNÉ\*\***